

La galerie Yvon Lambert fermera ses portes en décembre

Yvon Lambert a décidé de fermer sa galerie parisienne fin décembre pour s'occuper de sa collection présentée à Avignon, a annoncé la galerie hier. Le marchand avait déjà pris du recul depuis 2011 et la fermeture de son antenne new-yorkaise. Avec cette décision, c'est une page de l'histoire récente de l'art à Paris qui va se tourner. Yvon Lambert avait ouvert sa première galerie rue de l'Échaudé, dans le 6^e arrondissement de Paris, en 1966, avant de déménager tout près du Centre Pompidou en 1977. En 1986, il s'est installé rue Vieille-du-Temple, dans 3^e arrondissement de Paris. Depuis des années, l'enseigne représente des artistes comme Carl Andre, On Kawara, Lawrence Weiner, mais aussi Douglas Gordon, Loris Gréaud, Bertrand Lavier, Andres Serrano, Anselm Kiefer... En parallèle, le galeriste a donné en 2012 sa collection d'art contemporain à l'État français. Cet ensemble impressionnant de près de 550 œuvres est estimé plus de 90 millions d'euros. La Collection Lambert est accueillie dans l'Hôtel de Caumont, à Avignon, actuellement en travaux pour cause d'extension (lire aussi page 7). [🐦](#)

Les héritiers Guggenheim déboutés

Alors qu'ils poursuivaient la Fondation Salomon Guggenheim pour non-respect des volontés de Peggy Guggenheim, une branche des héritiers de la collectionneuse défunte a été déboutée mercredi 2 juillet par le tribunal de grande instance de Paris. Spécifiquement visé par la plainte, le palais vénitien, aujourd'hui transformé en musée, de l'amatrice américaine échappe donc à la demande de révocation de la donation de la collection, de sa remise en état intégrale et de la suppression des mentions ayant trait aux collections Schulhof, Mattioli et Nasher. Les revendications des héritiers ont été considérées comme irrecevables, conformément à ce qui avait déjà été jugé en 1994 devant la même juridiction. Les plaignants se voient condamner à rembourser les frais de justice à la fondation à hauteur de 30 000 euros, mais échappent à une amende supplémentaire de 15 000 euros, demandée par la défense pour procédure abusive. La fondation new-yorkaise s'est félicitée de la décision, déclarant qu'elle était « fière d'avoir su respecter les vœux de Peggy Guggenheim pendant plus de 30 ans en maintenant sa collection intacte au Palazzo Venier dei Leoni, restauré, et en le transformant en un musée qui contribue à la diffusion de la connaissance de l'art moderne et contemporain en Italie ». [🐦](#)

Les futurs pensionnaires de la Villa Médicis dévoilés

Arrêtés par le ministère de la Culture, le 19 mai, les noms des 17 nouveaux pensionnaires de l'Académie de France à Rome pour 2014-2015 ont été rendus publics le 30 juin par la Villa Médicis. Dans une volonté de s'ouvrir



Villa Médicis, Rome. © Académie de France à Rome – Villa Médicis.

aux artistes du monde entier, la prochaine promotion multiplie les résidents non-français. Ainsi, pour les arts plastiques, ont été retenus la Luxembourgeoise Su-Mei Tse, l'Américaine Joséphine Halvorson et le Français Assan Smati. Dans la section composition musicale, arriveront le 1^{er} septembre le Tchèque Ondrej Adamek et l'Italien Raffaele Grimaldi ; tandis que l'Iranienne Mitra Farahani et le Chinois Hu Wei ont été choisis dans le domaine de l'écriture de scénario. L'Italienne Eleonora Gioventù a été sélectionnée dans le champ de la restauration des œuvres d'art et des monuments. Les neuf autres pensionnaires sont français et se divisent entre la section architecture (Stéphanie Fabre et Éric Gillet), le design et les métiers d'art (Coline Sunier et Charles Mazé), l'histoire et la théorie des arts (Francesca Alberti), la littérature (Philippe Vasset et Gaëlle Obiegly), la photographie (Raphaël Dallaporta) et la scénographie, la mise en scène et la chorégraphie (Pierre Nouvel). [🐦](#)

Emerige lance son fonds de dotation

Laurent Dumas, président du groupe Emerige, et mécène, a annoncé le 2 juillet, à l'occasion des célébrations du 25^e anniversaire de son entreprise, le lancement du fonds de dotation Emerige pour l'art contemporain. Cet outil permettra au collectionneur de pérenniser et de diversifier son soutien à la création et à son rayonnement. Annoncée en janvier dernier, la bourse « Révélation Emerige » en est la première concrétisation. Visant à épauler un jeune artiste français par la mise à disposition d'un atelier, le soutien à la production et le financement d'une exposition personnelle dans une galerie hexagonale de renommée internationale, cette initiative a déjà reçu plus de 1 000 candidatures. Les 12 nominés seront annoncés avant l'été, après délibération du jury composé de la galeriste Fabienne Leclerc, d'Angélique Aubert, directrice du mécénat chez Emerige, et de Gaël Charbau, commissaire d'exposition. Le lauréat sera désigné le 25 novembre. [🐦](#)